

Sponsors officiels



ثبات
• II Σ Ν Σ
RESISTER...

الموضوع - Sous le thème :
لتعزيز مهنة المعماري
Architecte, un métier à conforter

RESISTER...

Le SYNAA a six ans. Un deuxième mandat se termine, un troisième commencera à partir du 19 janvier 2019 avec **l'objectif de continuer le combat et d'asseoir définitivement l'impératif de l'action syndicale comme moyen de défendre les intérêts suprêmes de l'architecture et des architectes.**

Depuis sa naissance en décembre 2012, notre jeune organisation syndicale - portée par l'idéal d'une **vision globale pour la promotion de la profession d'architecte et de sa défense** sans autre tremplins que la force de ses convictions - , à son corps défendant, n'eût d'autres alternatives que celle de **résister continuellement à un environnement qui ne croit nullement aux vertus de l'échange et de la concertation, et encore moins dans les canaux classiques d'un travail multilatéral serein et responsable.** Les acquis constitutionnels de l'action collective libre se trouvent inévitablement battus en brèche et ramenés sur le terrain sec du mépris et du déni moral. Vous n'avez pas droit de cité si vous n'êtes pas celui qu'on veut que vous soyez.

Durant ces six ans **le SYNAA est devenu une organisation visible** avec ses très nombreux adhérents, ses prises de position franches et ses contributions sur l'architecture en Algérie. Ses nombreuses publications et ses événements périodiques ont été de belles haltes

pour revendiquer le droit inflexible à la réflexion et au débat et ce pour sans cesse hisser le niveau des préoccupations liées à l'architecture et au statut de l'architecte.

Le SYNAA est né d'un effort de réflexion et d'une volonté d'agir et de revendiquer. Ce fut là son grand dessein et ses grandes intentions qui l'ont mis rapidement dans l'inconfort exaltant de la résistance. Malgré un environnement hostile, il s'y est établi au fur et à mesure les signes évidents d'une marque de fabrique qui fait désormais le label incontestable de notre syndicat. Cela passait par la primauté d'un niveau de réflexion de bon aloi à instaurer pour **produire une profonde prise de conscience** qui ne peut autrement se réaliser sans alimenter inlassablement les facultés salvatrices de l'esprit de résistance. **Le deuxième congrès du synaa est un grand moment de sa belle et jeune histoire pour rappeler haut et fort les fondements de cette vision.** Le thème choisi verse entièrement dans cette longue **construction culturelle qu'est l'architecture. A commencer par le confortement du métier de l'architecte** à travers une rencontre thématique en trois temps : l'enseignement, l'organisation de la profession, et l'accès à la commande architecturale. Bon congrès aux architectes et longue vie au SYNAA.

L'architecte

entre enseignement, organisation de la profession et commande architecturale

L'architecte entre enseignement, organisation de la profession et commande architecturale.

Le changement d'orientation socio-économique enclenché dans le pays dès 1988 a eu comme effet majeur sur la profession d'architecte, la promulgation de **la loi 94-07 relative à la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, qui a consacré l'architecture d'intérêt public**, en rendant – du moins en théorie – l'architecte incontournable dans le processus de la production du cadre bâti, qui a défini les intervenants dans l'acte de bâtir et les incompatibilités entre les différents domaines d'intervention, **et qui a institué l'Ordre des Architectes.**

Près de 25 ans après, il semblerait que **ce texte fondamental n'ait pas eu les effets escomptés tant sur le plan de la qualité de la production architecturale que sur son corollaire, l'émergence de compétences et de véritables structures d'études prospères.**

En effet, la qualité de la production architecturale et urbaine depuis les trois dernières décennies – et à quelques rares exceptions près –, reste très en deçà des standards de qualité communément admis et de ceux même des années postindépendance tant du point de vue de l'architecture, de l'urbanisme que de la construction.

D'un autre côté, les architectes confrontés à des difficultés inextricables d'accès à la commande subissent des conditions d'exercice, des plus réhivitoires, qui n'ont cessé de tirer les compétences vers le bas, laminant les plus volontaires et les plus résilientes d'entre elles.

Les mécanismes de la production du cadre bâti en Algérie sont totalement décalés dans leur principe car inappropriés à l'établissement d'une commande basée sur une demande d'architecture, annihilant à la base les chances d'attendre en retour une offre d'architecture, la quête des maîtres d'ouvrages – généralement – étant celle d'objets construits, les moins coûteux possible – en théorie – au moment de l'appel à concurrence, **les responsabilités sur un acte éminemment politique, culturel mais aussi économique s'effaçant devant des pratiques de production de bâtiment qui constituent de vérita-**

bles entraves au développement de la qualité architecturale.

D'un autre côté, et jusqu'à la réforme LMD de l'enseignement de l'Architecture qui a instauré les stages d'insertion professionnelle, les murs des universités algériennes sont restés bien étanches aux mutations profondes du paysage socio-économique du pays, puisqu'aucune adaptation des programmes de l'enseignement de l'architecture aux nouvelles réalités de l'acte de bâtir dans notre pays n'a vraiment été opérée, alors même que **la spécificité de la discipline nécessite de faire se superposer l'enseignement de l'architecture aux enjeux importants de la pratique.**

L'Ordre des Architectes, institution investie de l'intérêt public en matière d'architecture et chargée de protéger la profession et de promouvoir la discipline, n'a jamais pu – depuis sa création – se hisser à la hauteur des enjeux que lui confèrent son statut d'institution de la république au service de la promotion de l'architecture, car régulièrement empêtré dans des luttes intestines aux antipodes des aspirations profondes de la corporation, et en recul net et dramatique par rapport au rôle social, culturel et politique et économique de l'architecte.

Portant la revendication de replacer l'architecture au centre des enjeux culturels du pays, le SYNAA avait publié et transmis au Gouvernement son Plaidoyer pour une politique architecturale en Algérie, à l'issue de son premier congrès tenu à Alger le 16 Janvier 2016 sous le thème, « l'architecture, une culture à construire ».

Pour son deuxième congrès prévu le 19 Janvier 2019, et dans un cadre d'échange et de communication, le SYNAA se penchera sur trois axes fondamentaux – la commande architecturale, la formation, et l'organisation de la profession – qui constituent l'environnement socio-professionnel de cet acteur incontournable qu'est l'architecte, pour le consolider en tant que pierre angulaire de cette politique architecturale.

Architecte, un métier à conforter

PROGRAMME

8h 15 : *Petit-déjeuner d'accueil des congressistes et invités.*

9h 00 : Discours de **Achour MIHOUBI** - président du SYNAA.

9h15 : Présentation de la thématique : **L'architecte entre enseignement, organisation de la profession et commande architecturale.**

9 h 20 : L'enseignement de l'architecture et sa relation à la pratique professionnelle.

- **Abdelouahab BOUCHAREB**, Architecte – Urbaniste, enseignant à l'Université Constantine 3 et Président du Comité Pédagogique National des Départements (CPND) - AUMV (Architecture, urbanisme et métiers de la ville) – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique.
- **Aïcha BOUSSOUALIM-ZEBBICHE**, Architecte, Professeure à l'EPAU, et présidente du Comité Pédagogique National des Ecoles (CPNE) – AUMV - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique.
- **Tarek BENMOHAMED**, Architecte enseignant à l'Université TAHRI Mohammed à Béchar : « **Quand les savoirs académiques et experts convergent...** »

10h 00 : L'organisation de la profession d'architecte.

- **Fouad HIRECHE**, Architecte praticien.
- **Wissam MEZIANE**, Architecte-urbaniste et juriste, enseignant à l'université de Constantine, spécialiste du droit de l'urbanisme.
- **Zahir DJAHNINE**, Avocat au Barreau de Marseille.
« **Quelles missions pour l'Ordre des architectes – approche juridique et institutionnelle.** »

10h 40 : La qualité de la commande architecturale et ses effets sur les conditions d'exercice des architectes.

- **Makhlouf NAIT SAADA**, Architecte, ancien Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme au Ministère de l'Habitat.
- **Omar HASNAOUI**, Président Directeur Général du Groupe des Sociétés HASNAOUI.
- **Hasna HADJILAH**, Architecte praticienne, membre du CPNE, Secrétaire Générale du SYNAA : « **La qualité de la commande levier de la qualité architecturale** ».

11h20 : *Questions / Débat.*

12h 20 : *Allocution de clôture par Achour MIHOUBI - président du SYNAA.*

Modérateurs :

Djillali TAHRAOUI, Architecte enseignant et praticien, Directeur de la revue MADINATI.

Abdelkrim BOUDRAA, Economiste, fondateur et Directeur de IICOM, porte-parole du collectif « Nabni »

12 h 30 : *Déjeuner.*

14 h 00 : *Assemblée Générale Elective.*



Achour MIHOUBI

Président du synaa

Architecte diplômé de l'EPAU en 1986. Après une expérience professionnelle au sein de l'office de réaménagement de la Casbah d'Alger (OFIRAC), il obtient un CEA en architecture urbaine de l'université Paris 8 sous la direction de Bernard HUET. En 1992, il fonde le cabinet d'architectes Mahgoun-Mihoubi qui compte à son actif de nombreuses réalisations d'envergure. En 1995, il est le premier président de l'Ordre des Architectes algérien.

Achour MIHOUBI est membre fondateur et président du Syndicat National des Architectes Agréés Algériens (SYNAA) depuis 2012.

L'enseignement de l'architecture et sa relation à la pratique professionnelle

"Avec la participation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique"



Abdelouahab BOUCHAREB

Architecte-urbaniste, diplômé de l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Constantine (1995). Titulaire d'un Magister (habitat rural - 1993) et d'un Doctorat d'Etat (Archéologie urbaine - 2006), il est actuellement enseignant au Département d'Urbanisme (Faculté d'Architecture et d'Urbanisme – Université Constantine 3). Ses principaux intérêts concernent le Projet urbain, le patrimoine et les études urbaines. Il est -depuis 2017- Président du Comité Pédagogique National du Domaine AUMV (Architecture, urbanisme et métiers de la ville).

La nécessité d'élaborer un référentiel de formation passe essentiellement par la définition d'une matrice de compétences. Ainsi, la formation est appelée à maintenir sa proximité à la réalité sociale et à l'environnement professionnel. Ce champ n'est pas figé, d'où l'utilité de réajustements continus.

Dans cette optique, le rapprochement Université / secteur socio-professionnel favorise l'émergence d'un partenariat pour la mise en place des stratégies et des processus adaptés. Cette association permettra donc de définir les termes d'adéquation formation /emploi, de mettre sur pied une « veille » sectorielle pour la réactualisation des « contenus » de formation et d'aider à faciliter l'immersion dans le monde professionnel.

L'implication du monde professionnel dans l'élaboration du référentiel de formation, dans la définition des compétences requises et dans l'encadrement doit s'établir dans une démarche sereine durable, dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

En impliquant davantage les professionnels et leurs associations, la formation dans le domaine de l'AUMV (et en architecture plus particulièrement) gagnerait certainement en qualité et en efficacité.

L'enseignement de l'architecture et sa relation à la pratique professionnelle

"Avec la participation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique"



Aïcha BOUSSOUALIM-ZEBBICHE

Architecte, Docteur en sciences pour l'ingénieur «thermique et énergétique», Professeure à l'EPAU – Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, depuis 2002 Chercheur et membre dans le laboratoire Architecture et Environnement (LAE). Son domaine de recherche est essentiellement l'architecture climatique, les ambiances architecturales et urbaines. Dans ce cadre, elle dirige plusieurs travaux de recherche relatifs à la Physique et la maîtrise des ambiances d'un côté et au vécu, la perception et l'évaluation des ambiances de l'autre côté. Actuellement, elle préside le CFD Comité de Formation Doctorale, Filière Architecture et elle est également présidente du CPNE – AUMV. (Comité Pédagogique National des Ecoles du Domaine AUMV (Architecture, urbanisme et métiers de la ville).

Suite à une volonté politique quant au rapprochement et adéquation de l'université et la formation académique avec le domaine socio-économique, le CPNE-AUMV a été mis en place en 2017. En tant que présidente du CPNE-AUMV, l'intervention de Madame BOUSSOUALIM se focalisera sur deux aspects :

- Faire une brève synthèse à propos de la nouvelle architecture des programmes et les dispositions prises par l'EPAU dans le cadre de la dernière actualisation des programmes (2018-2019) afin d'améliorer la formation de l'Architecte.
- Faire état des aspirations et recommandations formulées par le CPNE relatives à la formation de l'Architecte en Algérie dans une optique d'établir de « vraies » passerelles entre le monde des praticiens et celui des académiciens : Revoir le statut de l'Architecte/ Enseignant pour qu'il puisse exercer le métier, et réfléchir à une éventuelle qualification des praticiens pour qu'ils puissent intervenir dans l'enseignement de l'architecture, et donner plus d'importance aux stages dans la formation de la discipline Architecture.

L'enseignement de l'architecture et sa relation à la pratique professionnelle



Tarek BENMOHAMED

Architecte enseignant à l'Université TAHRI Mohammed à Béchar, depuis 1988, Tarek BENMOHAMED a été consultant dans diverses agences d'architecture et d'entreprises de bâtiment de 1991 à 2003.

Quand les savoirs académiques et experts convergent . . .

Témoigner d'un parcours professionnel, de trente années qui a touché, en plus de l'enseignement, la maîtrise d'œuvre et l'entreprise, histoire de faire le tour du métier. Une expérience qui m'aura permis de trouver «un refuge politique» dans le mouvement associatif pour avoir un levier susceptible d'œuvrer pour une convergence des savoirs académiques et experts, entre autres . . .

Conscient du cloisonnement entre l'enseignement et la pratique, l'attitude dirigiste et volontariste des uns et des autres ne laissait pas place à une action concertée, loin s'en faut ! On s'opposait plus sur des détails corporatistes que sur le devenir en commun : l'adéquation formation emploi, par exemple. Cela dit, des expériences ponctuelles ont été menées dans un cadre coopératif entre l'Université et son environnement socioéconomique et ont connu des succès éphémères le temps d'un mouvement de responsables . . . Fragiles, elles auront quand même permis de croire que l'alternative est possible et de mesurer aussi le retour de manivelle des partisans de l'action volontariste.

Aujourd'hui, il y aurait une volonté politique qui encouragerait le partenariat Université et son environnement, afin de trouver des opportunités de travailler ensemble sur des questions d'intérêts communs ayant un impact sur le développement local, il s'agit des programmes de Madinati et de Mouassassati. Une possibilité pour renforcer les liens entre la profession et l'enseignement de l'architecture pour une meilleure adéquation formation emploi, à même de permettre à tous les intervenants d'agir et de réagir face aux mouvements de notre société.

L'organisation de la profession d'architecte



Wissam A. MEZIANE
Architecte-urbaniste et juriste,
enseignant à l'université
de Constantine, spécialiste
du droit de l'urbanisme



Fouad HIRECHE
Architecte praticien



Zahir DJAHNINE
Avocat au barreau de Marseille

Quelles missions pour l'Ordre des architectes – approche juridique et institutionnelle.

L'ordre des architectes depuis son institution en 1994/96 trouve du mal à assumer son rôle d'instance déontologique investie de la mission de promotion de l'architecture.

Il se cantonne dans un rôle de simple administration de l'accès à l'exercice de la profession et à la gestion de la cotisation ordinale. Pire encore, des immixtions dans l'accès aux commandes publiques sont régulièrement constatées au point où de nombreux architectes se demandent : A quoi sert l'ordre ?

Une réflexion profonde doit être engagée pour redonner à l'institution son rôle premier : la promotion de l'architecture.

A cet effet, une évaluation du dispositif juridique national régissant l'ensemble des professions libérales sera réalisée afin de comprendre le contexte juridique et institutionnel dans sa globalité. Une analyse critique de la législation actuelle régissant l'architecture et limitée à la profession de maître d'œuvre.

Enfin, proposer les ajustements à réaliser pour l'objectif de recentrage de l'institution de l'Ordre des architectes sur l'architecture.

La qualité de la commande architecturale et ses effets sur les conditions d'exercice des architectes

Makhlouf NAIT SAADA,

Architecte, ancien Directeur de l'Architecture
et de l'Urbanisme au Ministère de l'Habitat.

La maîtrise d'ouvrage publique est dépositaire de l'intérêt collectif induisant de fait une responsabilité politique. En ce sens qu'elle est un des leviers des politiques menées en matière de développement et de la préservation des équilibres fondamentaux sur un territoire.

En sa qualité d'ancien Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme au Ministère de l'Habitat, Monsieur NAIT SAADA a touché de près aux missions de la maîtrise d'ouvrage, sur lesquelles il fera part de ses réflexions.

La qualité de la commande architecturale et ses effets sur les conditions d'exercice des architectes



Omar HASNAOUI
Président Directeur Général du Groupe
des Sociétés HASNAOUI.

Considérant que l'urbanisme et l'architecture conditionnent le citoyen de demain, Omar HASNAOUI plaide pour une approche qualitative et durable de l'acte de bâtir. L'Algérie doit pouvoir trouver les meilleures formules possibles pour développer le savoir-vivre ensemble, construire des cités intégrées, écologiques et à faible consommation d'énergie. Et pour commencer, l'Etat est en droit d'exiger un SMIC qualitatif à l'ensemble des intervenants dans le secteur à travers de nouveaux cahiers des charges.

La qualité de la commande architecturale et ses effets sur les conditions d'exercice des architectes



Hasna HADJILAH

Architecte, diplômée de l'EPAU en juin 1993. Après des études de magister en préservation du patrimoine, elle entame une carrière de praticienne dès 1995, d'abord dans une structure d'études pluridisciplinaires publique, puis au sein d'une entreprise de réalisation étrangère, ce qui lui a permis de collaborer sur de nombreux projets importants.

Elle ouvre sa propre agence en 2004, et compte à son actif de nombreuses études de projets autant d'ouvrages neufs que de réhabilitation.

Hasna HADJILAH est membre fondateur du Syndicat National des Architectes Agréés Algériens (SYNAA) en 2012, dont elle est la Secrétaire Générale depuis 2014 et membre du Comité Pédagogique National des Ecoles du Domaine AUMV (Architecture, urbanisme et métiers de la ville) depuis 2017.

La qualité de la commande levier de la qualité architecturale.

La commande d'architecture a pour objet la satisfaction des besoins « directs » d'une population installée sur une portion de territoire, en espaces différenciés selon leurs fonctions (logements, écoles, dispensaires, marchés, etc. . .); Mais elle ne pourrait se limiter à une addition de programmes, occupant des bâtiments, cette multiplicité de fonctions imposant déjà une régulation des relations à travers la nécessaire organisation de l'espace urbain, la qualité de vie qui en résulte constituant le véritable enjeu.

En effet, les leviers de la qualité architecturale se situent à l'amont des projets, lors de la commande, et la qualité d'un ouvrage quel qu'il soit est fortement déterminée par la rencontre entre un Maître d'ouvrage porteur d'un dessein et un concepteur porteur d'un projet architectural ou urbain.

Plus particulièrement, le maître d'ouvrage public, dépositaire de l'intérêt collectif est investi d'une énorme responsabilité politique, car d'une part, il lui appartient de définir le sens et les valeurs qu'il entend véhiculer au travers de l'émergence d'un édifice ou de l'aménagement de l'espace urbain. D'autre part, et par son niveau d'exigence en qualité, il est l'exemple à suivre dans la commande privée.

Modérateurs



Djillali TAHRAOUI

Architecte enseignant et praticien,
Directeur de la revue MADINATI.



Abdelkrim BOUDRAA

Economiste, fondateur et Directeur de IICOM,
porte-parole du collectif « Nabni »

ثبات...

إن ميلاد نقابة سينا كان ثمرة لمجهود فكري و ارادة صادقة للتدخل و المطالبة بالحقوق، و هذا ما أرسى رؤيتها الثاقبة و تطلعاتها السامية التي عجلت بوضعها في موقف مشحون يدفعها أكثر للثبات على مواقفها. و بالرغم من البيئة المناوئة لها، تم بالتدريج تشكل معالم واضحة تتجلى من خلالها السمات الراسخة لنقابتنا و هذا ما تبلور بفضل التفكير المسبق، الذي انبثق من القيم النبيلة الساعية لإحداث و عي عميق نابع من ارادة الثبات. المؤتمر الثاني لسينا يعتبر فرصة تاريخية سانحة للتذكير بشكل واضح و صريح بأسس رؤية النقابة.

إن الموضوع الذي تم اختياره للمؤتمر يخصوص في عمق البناء الثقافي المتمثل في فن العمارة. مبتدأً بتقوية مهنة المهندس المعماري عبر لقاء موضوعي على ثلاثة مراحل:

التعليم، تنظيم المهنة و الوصول الى الطليبات المعمارية
مؤتمر موفق للمهندسين المعماريين و عاشت نقابتنا SYNAA

منذ انطلاقتها في ديسمبر 2012، تبنت منظمنا النقابية الفتية - رؤية مثالية شاملة للرقى بمهنة المهندس المعماري و الدفاع عنها، متخذة من قناعاتها سرا لقوتها-، و بتشكيلتها النضالية، ليس أمامها إلا الثبات في اطار واقع لا يؤمن بأهمية التشاركية و الحوار، فضلا عن الحد الأدنى من الآليات البسيطة التي تؤسس لعمل متعدد الأطراف بهدوء و مسؤولية، إن المكاسب الدستورية التي تنوه بأهمية العمل الجماعي الحر اصطدمت بواقع مريع ميزه غياب الحس الأخلاقي و تهميش الآخر على قاعدة أنه ليس لك الحق في العيش بينما إذا لم تكن كما نريد نحن.

و بمضي ستة سنوات من نشأتها، أصبحت السينا منظمة بارزة بفضل الزيادة الكبيرة في عدد منتسبيها، آرائها الصريحة و مساهماتها في كل ما يخص الهندسة المعمارية في الجزائر. منشوراتها المتعددة و أعمالها الدورية كانت عبارة عن مواقف بارزة للمطالبة بالحق في التفكير و الحوار باستمرار للرفع من مستوى الانشغالات المرتبطة بفن العمارة و المكانة الاجتماعية للمهندس المعماري



Siège: 30, Rue Ali MADOUCHE, Hussein Dey
Tél. / Fax : +213 (0) 23 77 88 32
Email : contact@synaa.dz
Site web : synaa.dz

www.synaa.dz

Sponsors officiels

